

Un village s'empare du Grenelle de l'environnement

Les habitants de Verberie (Oise) dénoncent l'impact sur la biodiversité d'un projet de centrale électrique au gaz

Verberie (Oise)

Envoyée spéciale

Que vaut la tranquillité de quelques cerfs face à un projet de centrale électrique représentant un investissement de plus de 500 millions d'euros ? Il y a quelques années, il aurait été facile de répondre : pas grand-chose. Aujourd'hui, au nom du Grenelle de l'environnement ; des citoyens ordinaires se mobilisent pour faire valoir des engagements qu'à leur manière ils ont fait leurs.

C'est ce qu'est en train d'apprendre à ses dépens Patrick Floury, le maire d'une petite commune de l'Oise, Verberie. Située dans la vallée de l'Automne, elle était jusqu'alors davantage réputée pour ses églises médiévales que pour l'indocilité de ses habitants.

Le projet a été révélé en septembre 2008. Direct Energie, jeune

concurrent d'EDF depuis la libéralisation du marché de l'énergie, veut construire une centrale thermique au gaz d'une puissance de 800 mégawatts. Le site retenu : 30 hectares situés sur le plateau agricole du Valois, que le maire de Verberie consentirait à convertir en terrain industriel. L'usine, avec ses cheminées de 56 mètres de haut, occuperait environ sept hectares.

« Nous savons que nous sommes dans un endroit particulier, mais les sites où une telle centrale peut s'implanter sont très limités », reconnaît Xavier Caitucoli, PDG de Direct Energie, qui met en avant la propreté des centrales au gaz par rapport à celles à charbon, qu'elles sont censées remplacer dans le cadre du programme des infrastructures énergétiques annoncé par le ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo, mercredi 3 juin.

L'endroit est, en effet, « particu-

lier » : il se trouve à la frontière du parc naturel régional de l'Oise, créé pour préserver d'importants massifs forestiers, et d'une zone classée Natura 2000 au niveau européen. Surtout, et c'est là tout l'objet de la discorde, il abrite l'un des derniers corridors écologiques

Le site choisi pour construire la centrale abrite l'un des derniers corridors écologiques de l'Oise

de l'Oise, qui permettent à la grande faune, ici cervidés et sangliers, de se déplacer d'un massif forestier à un autre. Ces biocorridors sont un des maillons indispensables pour préserver la biodiversité.

A Saint-Vaast-de-Longmont, tout près de Verberie, David Long a été parmi les premiers à réagir, en créant l'association Pas de centrale ! Puis ont suivi Verberie et cinq autres villages, qui ont monté leurs propres associations. Celles-ci comptent au total près de 900 adhérents. Le Regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise (ROSO), rassemblant 70 associations locales, les soutient.

« Ce projet industriel risque d'en entraîner un autre, et il va défigurer nos paysages. Cela va à contre-courant du Grenelle », déplore Philippe Billebault, chef d'entreprise et président de l'association Vivre et agir à Verberie. Il vient de remettre à Patrick Floury une pétition réclamant l'organisation d'un référendum, signée par 902 habitants inscrits sur les listes électorales – soit davantage, fait-il remarquer, que le nombre de voix recueillies

par le maire lors des élections municipales de 2008.

« Ce projet, c'est 80 emplois et plusieurs millions de recettes fiscales par an. Il n'aura pas d'impact sur l'environnement, et seul un avis contraire du ministère de la santé pourrait me faire changer d'avis », riposte M. Floury.

Dans les dossiers délicats, l'administration, qui est décisionnaire, a coutume de solliciter l'avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel, composé de professionnels ou de naturalistes amateurs réputés pour leur connaissance des écosystèmes locaux. Dans le cas présent, le conseil de Picardie a été saisi deux fois. En novembre 2008 puis en mai 2009, quand il a de nouveau rendu un avis défavorable, malgré les aménagements introduits par Direct Energie, consistant à bâtir l'usine non plus à 100 m mais à

300 m du biocorridor. C'est pourtant un membre du conseil scientifique, Vincent Vignon, par ailleurs directeur de l'Office de génie écologique, l'entreprise chargée par Direct Energie de réaliser l'étude d'impact environnemental du projet, qui avait plaidé le dossier.

Le conseil n'entend pas en rester là. « Nous avons décidé de nous autosaisir, comme nous y autorise la loi, afin d'envoyer un message fort à l'administration et aux élus », explique Xavier Commecey, son président. Le Grenelle s'est fixé pour objectif de recréer une trame verte à l'échelle du pays. Il va falloir rétablir de nombreux biocorridors et dépenser beaucoup d'argent pour cela. Il serait aberrant de mettre en péril le passage de Verberie », explique-t-il. Le préfet de l'Oise devrait rendre sa décision d'ici à quelques semaines. ■

Laurence Caramel